

COMMUNICATIONS

CAPTURES NOUVELLES DE PARAGALEUS BUDKER
ET DE SCORPAENODES AFRICANUS PFAFF.

par Jean CADENAT.

I

Dans le *Bulletin du Muséum*, 2^e série, t. VII, n^o 2, 1935, Paul BUDKER décrivait un genre nouveau de la famille des Carcharinidés et dédiait au Professeur GRUVEL la première espèce de ce genre, d'après une femelle adulte et quatre fœtus à terme.

Cette femelle était le seul individu capturé entre mai et août 1934 à la station de pêche aux squales à Hann près de Dakar et l'espèce pouvait être considérée comme rare.

Depuis cette date, de nombreuses captures de *Paragaleus Gruveli* sur les côtes du Sénégal permettent de considérer ce petit requin comme une espèce banale de la faune locale.

Le fait qu'elle soit passée longtemps inaperçue a pour principales causes les suivantes :

1^o L'espèce doit atteindre rarement une grande taille : tous les exemplaires examinés jusqu'ici sont plus petits que le type.

2^o *Paragaleus Gruveli* n'a pas de nom vernaculaire propre et est par suite confondu avec les autres petits requins : *Mustelus*, *Scoliodon*, *Leptocarcharias*, jeunes *Carcharinus*, etc...

3^o En dehors de quelques régions peuplées de Sérères (région de Joal et plus particulièrement Fadiouth), les squales ne sont pas consommés ; ils sont presque toujours immédiatement rejetés à la mer après leur capture et ne figurent que très exceptionnellement sur les marchés des grands centres.

4^o Leur taille réduite fait qu'ils ne sont que très rarement pris dans les filets à grandes mailles des Pêcheries de squales où malgré de très fréquentes visites, je n'en ai jamais observé un seul.

5^o S'approchant sensiblement moins de la côte que les *Mustelus* par exemple, ils ne sont pas aussi souvent capturés par les sennes de rivage que ces derniers.

Seuls les pêcheurs à la ligne en pirogue le capturent très fréquemment, plus spécialement aux approches de l'hivernage.

En dehors d'un exemplaire mâle pris au chalut au mois de juillet 1943 à la latitude de Saint-Louis et de quelques autres pris à la ligne aux mois d'avril et mai 1943 et 1944 dans les régions de Joal et de M'Bour, la plupart des individus capturés proviennent des environs immédiats de Dakar puisqu'ils sont pris par les pêcheurs à la ligne de Gorée qui ne s'éloignent guère de l'île.

Les échantillons examinés correspondant, comme description générale, au type, nous avons simplement recherché si les proportions du corps chez les mâles et les femelles offraient quelques variations :

Voici pour 10 femelles de 840 à 1.009 mm. de longueur totale et pour 15 mâles de 765 à 1.069 mm. de longueur totale, les valeurs des principales proportions en % de la longueur totale :

	Mâles	Femelles
Longueur sans la caudale.....	de 75,8 à 78,7	de 74,5 à 80,3
Distance pré-D 1	de 28,2 à 29,1	de 28,6 à 29,8
Distance pré-D 2.....	de 60,7 à 62,8	de 60,9 à 61,5
Distance pré-P	de 18,9 à 19,6	de 19,1 à 20,3
Distance pré-V.....	de 43,0 à 45,8	de 44,6 à 46,6
Distance pré-A.....	de 61,4 à 62,9	de 61,2 à 62,1

Ces chiffres ne font apparaître aucune différence entre les deux sexes ; il en est de même de ceux que l'on peut obtenir par l'examen de proportion des différentes nageoires.

La hauteur de la deuxième dorsale représente pour les deux sexes de 56 à 59,5 % de la hauteur de la première qui mesure elle-même de 9 à 10 % de la longueur totale.

Du 24 mai au 2 juillet 1946, la répartition des sexes s'établit comme suit :

- Le 24 mai : 1 femelle de 960 mm. portant 2 fœtus de 350 à 355 mm. ;
- le 28 mai : 1 femelle de 875 mm. non gravide ;
- le 30 mai : 1 mâle de 765 mm. ;
- le 3 juin : 1 femelle de 956 mm. portant 2 fœtus à terme de 445 à 456 mm. ;
- le 4 juin : 1 mâle de 944 mm. ;
- les 5 et 6 juin : 2 femelles de 840 à 982 mm. non gravides ;
- du 18 au 20 juin : 3 mâles de 842, 979 et 1.007 mm. ;
- le 21 juin : 1 femelle de 850 mm. non gravide ;
- du 21 au 30 juin : 6 mâles de 853, 864, 940, 970, 990 et 1.045 mm. ;
- les 1^{er} et 2 juillet : 4 mâles de 857, 860, 973 et 1.069 mm., et 4 femelles de 844, 922, 925 et 1009 mm., ayant toutes des œufs dans les trompes utérines.

Coloration.

La coloration de cette espèce est typique et permet de la reconnaître à distance, avec un minimum de risques d'erreur, parmi tous les autres squales de mêmes dimensions ; elle est caractérisée par des bandes longitudinales d'un jaune plus ou moins doré séparées par des espaces de même largeur d'un gris bleuté assez clair.

Deux types de coloration peuvent se rencontrer :

a) La première bande jaune (la plus inférieure) part de l'avant de l'œil, intéresse la membrane nictitante, passe à la partie supérieure des fentes branchiales et se prolonge vers l'arrière en s'atténuant jusqu'au dessus des nageoires ventrales. Une deuxième bande de même teinte, ayant son origine dans la région crânienne, traverse tout le milieu du corps et se continue sur la nageoire caudale. Une troisième bande s'étend sur la partie dorsale, depuis la région crânienne jusqu'au dessous de la deuxième dorsale ; en outre une lentille jaunâtre très apparente se remarque à la base des Pectorales, des Ventrales et des deux Dorsales. Le ventre est clair ; les Pectorales et les Ventrales sont de la même teinte grise que les Dorsales. Un liséré noir occupe le bord supéro-postérieur de la deuxième dorsale et l'extrémité de la caudale.

b) Dans le deuxième type de coloration, les bandes supérieures latérales gauche et droite ne sont pas séparées dans la région dorsale ; par une zone gris bleu et toute la partie dorsale de ces individus est jaunâtre. Le reste du système de coloration est le même que dans le premier type.

II

Scorpaenodes africanus PFAFF 1933. *Vid. Medd. nat. Foren. Köbenhavn XCIV*, p. 311, fig. 13, Dakar.

Ce petit Scorpaenidé qui appartient à un genre plus spécialement « indo-pacifique » se distingue de *Scorpenea* par un certain nombre de caractères dont le plus important est l'absence de dents palatines ; le vomer est denté.

Après la description de PFAFF, faite d'après un exemplaire de 65 mm. de longueur totale acheté sur le marché de Dakar¹, l'espèce ne semble pas avoir été de nouveau signalée. Malgré mes recherches pour me procurer ce poisson, c'est à un simple hasard que je dois d'en avoir obtenu deux échantillons dont les caractéristiques sont indiquées plus loin.

1. Ce détail m'a été communiqué par le Professeur Anton BRÜNN lors de son récent passage à Dakar à bord du schooner « *Atlantide* ».

Le 25 mars 1946 un très important banc d'anchois (*Engraulis hepsetus*) vient s'échouer sur la plage du petit port de Gorée. La masse de cadavres se putréfiant lentement dans l'eau du port et modifiant sensiblement le milieu, de nombreuses espèces sédentaires de mollusques, vers, crustacés et poissons meurent journellement et leurs cadavres ou quelquefois des individus pas encore tout à fait morts viennent s'échouer sur la plage.

C'est ainsi que le 29 mars 1946, j'ai pu recueillir deux exemplaires de *Scorpaenodes africanus* : un cadavre ayant perdu toute trace de coloration et un encore vivant dont le système de coloration est décrit ci-dessous.

Les caractères de ces deux individus correspondent à la description de PFAFF : corps, poitrine, gorge, opercule et toute la partie supérieure de la tête y compris la région interorbitaire recouverte d'écailles ; pas de dépression occipitale ; vomer denté, palatins sans dents. Maxillaire atteignant le bord postérieur de l'œil.

D : XIII-10 (la douzième épine beaucoup plus petite que la treizième).

A : III-5 (la deuxième nettement plus grande et plus forte que la troisième).

P : 18 sur un échantillon, 19 sur le deuxième.

Pores de la ligne latérale : 22 et 23.

Écailles en rangées longitudinales 40-41 (5 rangées au-dessus de la ligne latérale à l'origine de la dorsale et 12 à 13 rangées au-dessous, juste en arrière de la base des Pectorales. Disposition et nombre des épines : nasales, sus-orbitaires, sous-orbitaires, occipitales, préoperculaires, operculaires, humérale, comme dans le type.

Principales dimensions des échantillons en millimètres.

	Echantillon n° 1	Echantillon n° 2
Longueur totale.....	70	62
Longueur sans la caudale.....	57	48
Longueur de la tête.....	23	19
Plus grande hauteur du corps....	21	18
Hauteur du pédoncule caudal....	7	6
Diamètre de l'œil.....	6,5	5,5
Plus longue épine de D.....	6,5 (5 ^e).	6 (6 ^e)
Douzième de D.....	2,5	2
Treizième épine de D.....	5,5	5
Deuxième épine de A.....	10	8
Troisième épine de A.....	7	6,5

Les branchiospines sont peu nombreuses, très courtes, arrondies et couvertes de très fins piquants ; elles sont au nombre de : 6 + 4 rudiments à la partie inférieure du premier arc branchial ; 5 rudiments seulement à la partie supérieure.

Coloration : aspect général brun rougeâtre.

Dos brun, ventre plus clair ; des bandes plus ou moins verticales rouge vif, sur la tête et le corps : la première, de la largeur du diamètre de la pupille, du bord inférieur de l'œil au bord inférieur du préopercule, une deuxième sur toute la partie postérieure du préopercule ; région occipitale rouge, une bande partant de la base des troisième à cinquième épines dorsales s'estompe sous la pectorale, une autre au niveau des bases des 9^e à 11^e épines s'étend sur la partie ventrale, une troisième s'étend de la moitié antérieure de la dorsale molle à la moitié antérieure de l'anale (la base de la dorsale est également rouge) ; enfin une dernière bande occupe toute la partie postérieure du pédoncule caudal. Pectorales, Anales, Dorsale et Caudale, rouges ponctuées de noir ; Ventrals rouges ; Dorsale épineuse brun foncé avec quelques taches noires, la première à la base des 3 premiers espaces interradiaires, la deuxième à la base du 5^e espace interradaire et la troisième à la partie supérieure de la nageoire comprise entre la neuvième et la onzième épines.

Laboratoire de l'Office des Pêches Maritimes, Institut Français d'Afrique Noire et Laboratoire des Pêches et Productions Coloniales d'origine animale du Muséum.